

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°14-2025

Agroalimentaire

Nestlé Waters : les salariés ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la stratégie financière et des scandales répétés du groupe !

Depuis janvier 2024, date à laquelle Nestlé Waters a publiquement reconnu l'utilisation de procédés interdits pour traiter ses eaux minérales, l'entreprise n'a cessé d'occuper la une médiatique.

Les révélations, les enquêtes sénatoriales, les rapports des autorités sanitaires et les décisions préfectorales entretiennent une incertitude croissante quant à l'avenir de la division « eaux » du groupe Nestlé.

La presse économique et financière, notamment l'agence Reuters, annonce avec précision une probable cession de la division « eaux » de Nestlé, à travers la création d'une joint-venture, opération qui pourrait être finalisée avant la fin de l'année 2025.

Au-delà des aspects techniques, politiques et médiatiques, la CFDT Agri-Agro rappelle que les conséquences les plus dramatiques d'une telle opération affecteront avant tout les salariés, déjà profondément touchés par les errements stratégiques, éthiques et sanitaires répétés de leur employeur.

La CFDT Agri-Agro dénonce depuis plusieurs années une stratégie financière menée par Nestlé, orientée vers la maximisation des dividendes et le rachat massif d'actions. Cette politique a conduit le groupe à un endettement record, limitant ainsi sa capacité à investir durablement dans ses activités industrielles et sociales.

Cette orientation financière court-termiste, contraire à l'intérêt social, fragilise aujourd'hui les sites industriels ; elle menace directement les emplois et porte atteinte aux consommateurs.

Les élus CFDT Agri-Agro, malgré leurs interpellations répétées dans les différentes instances représentatives, n'ont reçu que déni et incertitudes, conditionnées par les décisions des autorités sanitaires et dépendantes des intentions opaques d'une « direction autonome » mise en place début 2025.

La CFDT Agri-Agro dénonce fermement l'externalisation programmée des responsabilités sociales du groupe, procédé régulièrement utilisé par Nestlé pour conserver une présence dans les activités rentables tout en transférant les risques opérationnels et sociaux à ses partenaires. Nestlé doit assumer pleinement les conséquences de ses choix stratégiques et de sa gestion catastrophique de la qualité, dont les salariés comme les consommateurs ne doivent plus être victimes.

Les scandales récents tels que celui des pizzas Buitoni contaminées, suspectées d'avoir causé la mort de deux enfants, ainsi que la révélation choquante par l'ONG Public Eye de l'ajout

irresponsable de sucre dans les petits pots pour bébés destinés aux pays en développement, témoignent de dérives inquiétantes et récurrentes dans les pratiques de Nestlé.

Le limogeage précipité de Mark Schneider, ancien PDG du groupe, apparaît aujourd'hui clairement comme un aveu de l'échec cuisant d'une politique axée exclusivement sur la satisfaction à court terme des actionnaires.

Cette stratégie délétère a conduit le groupe à une impasse financière.

Dans ce contexte, la CFDT Agri-Agro interpelle également l'État, qui a permis ces pratiques de filtrage illégal sans intervenir de manière adéquate.

Il est essentiel que les autorités prennent leurs responsabilités et agissent pour garantir la transparence et la conformité des entreprises aux normes légales et sanitaires.

La CFDT Agri-Agro exige des mesures concrètes et immédiates pour protéger les salariés de Nestlé Waters, les sites et les consommateurs ainsi que l'environnement.

Nous appelons à une refonte des politiques internes du groupe, favorisant une approche centrée sur le développement durable et le bien-être des employés et la satisfaction des consommateurs. La priorité doit être donnée à la transparence et à la responsabilité sociale afin de restaurer la confiance des consommateurs et des employés.

Nestlé doit montrer que les erreurs passées servent de leçons pour bâtir un avenir plus équitable et respectueux des normes éthiques et sanitaires.

Nous engageons l'ensemble des parties prenantes à soutenir cette démarche de transformation, indispensable pour garantir la pérennité des emplois et la qualité des produits.

Les salariés de Nestlé Waters méritent mieux que d'être les victimes des mauvaises décisions de leur direction.

La CFDT se tient prête à défendre leurs droits et à travailler en collaboration avec tous les acteurs concernés pour trouver des solutions durables et justes.

Fait à Paris, le 14 mai 2025

Contacts :

Christophe KAUFFMANN, Secrétaire fédéral CFDT Agri-Agro et Coordinateur syndical central Nestlé en France : 06.70.51.96.24

Yannick DUFFNER, Coordinateur syndical central adjoint Nestlé en France : 06.18.54.70.80

Presse : 06.89.04.25.27